



CH LAVAUUR

Lavaur, le 25/05/2014

LES HOPITAUX DEVRONT ECONOMISER AU MOINS 3 MILLIARDS D'ICI 2017...

Source les Echos + Internet

La ministre de la Santé veut développer la chirurgie ambulatoire et les coopérations entre établissements. Les hôpitaux devront économiser au moins 3 milliards d'euros d'ici à 2017.

Il y a tout juste deux ans, Marisol Touraine, fraîchement nommée ministre de la Santé, inaugurait le salon Hôpital Expo en prononçant un discours particulièrement bienveillant envers les hôpitaux. Le retour de la gauche au pouvoir, assurait-elle, remettrait les établissements publics de santé au coeur du « *service public hospitalier* ». Marisol Touraine annonçait des mesures tarifaires favorables aux hôpitaux, au grand dam des cliniques privées, confirmant une promesse de campagne de François Hollande. Des applaudissements nourris avaient salué son discours.

Ce mardi, au même endroit, l'exercice était plus difficile. Depuis deux ans, la contrainte financière qui pèse sur les hôpitaux ne s'est pas desserrée. Les dépenses publiques allouées aux établissements progressent toujours à un rythme historiquement faible.

Et la tendance ne va pas s'inverser d'ici à la fin du quinquennat, bien au contraire. Les hôpitaux devront dégager au moins 3 milliards d'économies d'ici à 2017, a annoncé la ministre le mois dernier.

« *Dans un contexte financièrement contraint, des économies sont possibles, elles sont même nécessaires* », a prévenu Marisol Touraine ce mardi.

Une « loi de santé » dévoilée « dans moins d'un mois »

Les hôpitaux et les cliniques devront accélérer l'essor de la chirurgie ambulatoire, qui permet à un patient de rentrer chez lui le soir même après une intervention au lieu de passer la nuit à l'hôpital.

Pour le gouvernement, une opération sur deux pourra être réalisée dans ces conditions dès 2016, ce qui permettra d'économiser 1 milliard d'euros.

Ce mardi, la ministre a aussi mis l'accent sur les coopérations entre établissements.

Une « *loi de santé* », dont les grandes lignes seront dévoilées « *dans moins d'un mois* », facilitera « *la mutualisation au sein d'un même territoire d'un certain nombre d'activités liées au système d'information, à la formation, aux achats* ».

Pour faciliter les échanges d'informations sur les patients entre les hôpitaux, les maisons de retraite et la médecine de ville, la loi relancera aussi le dossier médical personnalisé. Il bénéficiera en priorité aux personnes âgées dépendantes et aux patients atteints de maladies chroniques.

Un « bureaucratisme débridé »

Les hôpitaux ont accueilli froidement ce plan d'économies. Le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), Frédéric Valletoux, s'est élevé contre la politique du « *rabot* ». Un milliard d'économies grâce à la chirurgie ambulatoire ? L'objectif est « *illusoire* », selon lui. Frédéric Valletoux a aussi appelé le gouvernement à simplifier la vie des hôpitaux, dénonçant un « *bureaucratisme débridé* ». « *Pas moins de 230 circulaires* » ont été adressées aux établissements en 2013, a-t-il dénoncé.

La ministre s'est engagée à « alléger les contraintes » qui pèsent sur les hôpitaux.

En complément nous rajoutons que la Ministre a précisé au sujet de la Psychiatrie que cette discipline ferait l'objet de travaux spécifiques « *...Nombre de ces sujets seront abordés dans la loi de santé que je présenterai, en détails, dans moins d'un mois. D'autres, aussi, feront l'objet de travaux spécifiques, en parallèle, comme celui, absolument majeur, de la psychiatrie* ».